



## POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS AU QUÉBEC

### STATUTS ET RÈGLEMENTS

#### NATURE ET OBJETS

Le **Prix CDO Québec** est remis annuellement pour souligner la contribution particulière d'une fédération s'étant distinguée au Québec dans le domaine du développement des officiels. Offert conjointement par le Secrétariat au loisir et au sport (SLS), **SPORTSQUÉBEC** et le Comité pour le développement des officiels (CDO), il soutient la promotion des officiels tout en reconnaissant la contribution des fédérations sportives à différents niveaux, soit :

- la formation ou le perfectionnement théorique et technique des officiels;
- la formation ou le perfectionnement des formateurs d'officiels;
- la promotion des officiels;
- les mesures prises pour favoriser le recrutement et la rétention des officiels;
- la recherche et le développement d'outils ayant des applications en matière de développement des officiels;
- le soutien aux initiatives du Comité pour le développement des officiels (CDO)
- les activités de reconnaissance des officiels;
- autres initiatives connexes.

#### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Les candidatures doivent provenir exclusivement des fédérations sportives membres de **SPORTSQUÉBEC**.
- Les performances et motifs justifiant la candidature doivent avoir été réalisés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 31 décembre 2009.

#### PROCÉDURES DE CANDIDATURE

- Chaque fédération sportive membre de **SPORTSQUÉBEC** peut présenter une candidature pour chacun des sports reconnus qu'elle régit, en autant que ce sport soit également régi par une association canadienne ou internationale.
- Chaque fédération doit déposer à **SPORTSQUÉBEC**, cinq copies dactylographiées du formulaire de candidature pour chaque sport soumis **au plus tard le 15 février 2010**. Les annexes doivent être fournies en un seul exemplaire.

## COMITÉ DE SÉLECTION

**SPORTSQUÉBEC** et le **CDO** formeront un Comité de sélection composé d'un maximum de 5 personnes votantes reconnues pour leurs compétences en sport; les représentants des fédérations membres, les bénévoles et les employés de **SPORTSQUÉBEC**, ne peuvent pas en faire partie.

- Le Comité sera présidé par un des membres votants.
- Le Comité peut, s'il le juge à propos, demander un complément d'informations sur les candidatures.
- Le Comité sera animé par un administrateur de **SPORTSQUÉBEC**, membre non-votant.
- Le quorum, à toute rencontre concernant la sélection du lauréat, est de 3 membres votants.
- Les décisions du Comité sont prises à la majorité des membres présents.
- Un permanent de **SPORTSQUÉBEC** agira comme personne-ressource auprès du Comité.

Les membres du Comité de sélection seront en provenance des milieux suivants :

- Journalistique : Marc Durand (Tellement sport)
- Secrétariat au Loisir et au Sport : Martin Clérout
- Comité pour le développement des officiels (CDO) : Marie-Claude Asselin
- Fondation : Pierre Dubé (Fondation de l'athlète d'excellence du Québec)
- **SPORTSQUÉBEC** : Serge Hénault (membre du C.A.) et Louise-Marie Houde (permanente)

## MÉCANISMES DE SÉLECTION

- Dès réception à **SPORTSQUÉBEC**, les dossiers de candidature sont expédiés aux membres du Comité de sélection pour fins d'analyse.
- Dans les 30 jours ouvrables suivant la réception des dossiers, le Comité devra procéder à l'identification des finalistes et du lauréat.
- Le Comité procédera à la désignation d'un seul lauréat sauf exception entérinée par le conseil d'administration de **SPORTSQUÉBEC**.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Seront retenues au titre de finalistes (3) les candidatures reposant sur une réalisation émérite, contribuant ainsi au rayonnement et à l'épanouissement des officiels de la fédération.
- Les principaux critères de sélection sont les suivants:
  - 1) accomplissement
    - la qualité
    - la quantité
    - la progression dans la période évaluée
    - l'originalité des initiatives entreprises
    - le succès obtenu selon les objectifs espérés du projet
  - 2) Concurrence
    - l'envergure de l'événement
    - le niveau
    - la qualité et le nombre
    - le rayonnement

## DÉVOILEMENT

La fédération gagnante 2009 sera dévoilée à Sherbrooke dans le cadre du Congrès québécois du sport en mai 2010.